

	PAGE
12. La créance doit être renouvelée dans les temps prescrits pour valoir contre les tiers.....	57
No 54. Cautionnement judiciaire qui ne fixe aucun mon- tant ni crée pas l'hypothèque judiciaire.....	...
“ 55. Radiation demandée au tribunal.....	...
“ 56. Le privilège de bailleur de fonds, enregistré après les 30 jours, ne prend rang que de la date de son enregistrement.....	58
“ 57. Tous les Régistrateurs doivent payer le percen- tage fixé par la loi.....	61
ABRÉVIATIONS.....	65
ERRATAS.....	66

